
COMITE DEPARTEMENTAL DE HAUTE SAVOIE

**Commission Natation
La Roche sur Foron
Mardi 16 janvier 2018**

Présents : GAIDIOZ Marie-Christine, GAIDIOZ Kévin, SOCHA Adrien (Thônes), CHAON Pierre (Aravis), JOURNET Bernadette, DUCRET Stéphane (Rumilly), ALLESINA Danièle, MARULIER Emmanuelle (Evian), MIONNET Isabelle (Châtel), GILLETTE Gérald (UFOLEP),

Excusés : JACQUIER J-François (Président Comite Départemental FFN, QUOEX Maxime (Morzine), FAVRE Laurence, LEBRIS Marine (Thônes), DI LUZIO Emmanuel (Tarentaise Le Morel)

Stages

Les stages se tiendront du lundi 9 avril au vendredi 13 avril (départ le dimanche 8 avril pour les grands). Le stage des petits aura lieu à Saint Jean d'Aulps, et le stage des grands à Taussat les Bains.

40 nageurs inscrits pour le stage des petits (Rumilly 10/ Thônes 9/ Aravis 9/ Evian 6/ Morzine 3 et Tarentaise 3). N'ayant pas suffisamment de places pour Taussat nous avons laissé les 16 nageurs de 2005 sur le stage des petits. Seule une nageuse de Tarentaise déjà présente l'an dernier avec les grands est restée avec eux.

Pour le stage des grands 47 inscrits (Thônes 17/ Rumilly 15/ Morzine 8/ Aravis 2/ Evian 1 et Tarentaise 4).

Pour l'encadrement Gilles prend la responsabilité du stage des petits avec Mahé CHAON et Lotus PESSEY d'Aravis, Lucie ALLESINA d'Evian ainsi qu'une maman de Tarentaise Véronique RUFFIER pour aider à la logistique et vie collective.

Pour le stage des grands Kevin GAIDIOZ assure la responsabilité avec Adrien SOCHA, Marine LEBRIS et M-C GAIDIOZ de Thônes. Pour le dernier encadrant réponse fin janvier. Ce sera soit Erika GAIDIOZ, soit Thomas BESSON MAGDELAIN.

Concernant les programmes :

Pour le stage des petits : suite à un petit problème de mail, l'hébergement change de lieu ; il sera à St Jean d'Aulps. Gérald doit voir avec un prestataire pour le transport sur place. La piscine de Publier est réservée (4 lignes). Concernant les activités : sport co, sport de cirque, golf sont envisageables ainsi qu'un sport aquatique. Gérald verra avec Gilles pour le programme plus précis.

Pour le stage des grands : Le transport est réservé (4500€), la piscine est réservée 5 lignes de 25m de 13h30 à 15h sur 4 jours (789€). Nous cherchons encore une piscine pour le vendredi matin si nous pouvons. Comme les frais engagés sont un peu plus élevés que les autres années, nous ne ferons sans doute qu'une seule activité payante (kayak). Nous profiterons des vélos du Centre et ferons essentiellement découverte du milieu à pied ou en vélo.

Il faut qu'on ait les listes définitives pour la fin janvier si possible (dernier délai le 5 février). Confirmez bien même si vos listes sont inchangées !

Compétitions

Le Départemental aura lieu à Morzine le dimanche 22 avril à 13h30. Tout est OK. Il faudra voir si Chouky est d'accord pour s'occuper de l'informatique.

Le Régional initialement prévu le 6 mai à Bonneville est avancé au 29 avril. Confirmation par téléphone, les élus ont validé le 22 décembre. La gestion informatique est assurée par l'Isère.

Les officiels pour le Départemental et le Régional seront contactés par M-Christine.

Le National aura lieu à Gien dans l'orléanais les 2 et 3 juin 2018.

Rappel : Les affiliations ainsi que les licences UFOLEP doivent se faire au moins 15 jours avant les stages.

Le certificat médical n'est pas nécessaire pour les anciens nageurs à condition qu'il n'y ait pas de problème pour le questionnaire médical. Pour les nouveaux un certificat médical est indispensable.

La licence FFN est obligatoire aussi pour ces stages du fait que ces stages se trouvent organisés et subventionnés à la fois par l'UFOLEP et la FFN !

Cas du Club de Châtel

La Présidente du club étant présente elle a exposé les problèmes qu'elle rencontre avec la piscine de Châtel : location des lignes 45€ l'heure plus un droit d'entrée de 150€ pour chaque membre du club, ce prix ne prenant pas en compte la rémunération d'un MNS contrairement à ce qui avait apparemment été dit en amont, d'où la difficulté d'exister pour ce club. Leur activité commençant le 15 avril, la Présidente va quand même essayer de motiver quelques nageurs pour venir au Départemental de Morzine. Si des solutions étaient trouvées pour alléger la charge du club, l'affiliation à la FFN sera envisagée.

CONVENTION UFOLEP-FFN

J-François JACQUIER président du Comité Départemental FFN 74 souhaiterait qu'une Convention soit établie entre l'UFOLEP 74 d'une part et le Comité Départemental FFN 74 d'autre part afin de préciser le cadre dans lequel s'effectue l'activité UFOLEP des clubs estivaux FFN et de régulariser ce fonctionnement auprès de la nouvelle Ligue Auvergne Rhône Alpes. Gérald doit transmettre à M-Christine un modèle pour rédiger cette convention.

M-Christine pour la Commission Natation UFOLEP

FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES – UFOLEP – 3 av. de la Plaine – BP 340 – 74008 ANNECY cedex

Téléphone : 04.50.52.30.02

Portable : 06.81.59.35.62

Courriel : ufolep74@fol74.org

Internet : www.fol74.org